

Nombre de Délégués :

En exercice..... 120
Présents.....61
Votants..... 61

Objet :

**COMPTE ADMINISTRATIF :
BUDGET GENERAL**



N°2/24/02/2018

L'an deux mille dix huit, le vingt quatre février à 9 heures, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac Saint Quentin sous la présidence de M. Philippe MELOT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 26 janvier 2018.*

Etaient présents :

ARCHIGNAC : M. Joël PARKITNY,
AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP,
BEZENAC : M. Vincent CARVES,
BORREZE : M. Pierre CHEVALIER, M. Dominique HERMENAULT,
CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Louis CHUPIN,
CARLUX : M. Jean-Claude DELHORBE, Mme Virginie CREMOUX
CASTELNAUD LA CHAPELLE : M. J-Pierre NADAL, Mme M-F ROUBERGUE,
CENAC ET ST JULIEN : Mme Huguette ROBISSOUT,
DAGLAN : Mme M-Hélène VASSEUR,
DOMME : M. J-Claude CASSAGNOLE, M. Francis COUSIN,
FLORIMONT GAUMIER : Monsieur Mathias LUCAS,
GROLEJAC : M. Claude BOYER,
LA ROQUE GAGEAC : M. Bernard PICHENOT, Mme Maëlliss LINDSTROM,
LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL : M. Marcel POIRIER, Mme Amandine DALBAVIE,
MARQUAY : M. Daniel LALEU, Mme Sylvie JESINGHAUS,
MEYRALS : Mme Christine CHIES, Mme Jacqueline JOINEL,
MONTIGNAC : M. Michel BOSREDON, Mme Marie HIAUT,
NABIRAT : Mme Christiane DESMOULINS,
PAULIN : M. Guy GERMAIN,
PEYZAC LE MOUSTIER : Mme Elisabeth GARCETTE, Mme BRIDE ROYE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE, Ludovic DEURRE,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Jacques FERBER,
SARLAT LA CANEDA : M. Philippe MELOT, Mme Marlies CABANEL,
SERGEAC : Mme Michèle VALETTE, Mme Amanda MILINSHIP,
SIMEYROLS : M. Vincent FLAQUIERE,
ST AMAND DE COLY : M. Vincent GEOFFROID,
ST ANDRE D'ALLAS : M. J-Jacques ALBIE,
ST CREPIN ET CARLUCET : Mme Magalie LOPEZ, M. Gérard TEILLAC,
ST CYBRANET : M. Georges VIDAL, M. Hervé MALAURIE,
ST GENIES : M. Michel LAJUGIE, M. Daniel CHEVALIER,
ST JULIEN DE LAMPON : M. Serge CANADAS,
ST LAURENT LA VALLEE : Mme ROUVES,
ST LEON SUR VEZERE : M. Gé KUSTERS, M. David LESPINASSE,
ST MARTIAL DE NABIRAT : M. J-Claude CABANNE,
ST VINCENT LE PALUEL : Mme Christine DANGREMONT,
TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI,
VALOJOUX : M. Bruno BASTIAN, Mme Odile ROUX,
VEYRIGNAC : Mme Claude DENIS,
VEYRINES DE DOMME : M. Jean-Pascal FARINA,
VEZAC : M. Patrick SINGIER, M. Christian ROBLES,
VITRAC : M. J-Marie CLAES.

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Publié ou Notifié le :

AR PREFECTURE

024-252402284-20180224-224022018-DE
Regu le 16/03/2018

Madame Amanda MILLINSHIP (commune de Sergeac) a été élue secrétaire de séance.

Excusées : Mmes Josiane FRAYSSE commune d'Archignac, Mélanie PROVOST commune de Florimont Gaumier, Christiane SALVIAT commune de Valojoux.

Présents sans voix délibérative : M. HENRO percepteur de Sarlat.

.....

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre DUBOIS, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017 dressé par M. Philippe MELOT Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives du BUDGET GENERAL du SICTOM du Périgord Noir,

- **lui donne acte** de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses	647 467.64 €
Recettes	2 686 594.64 €
soit un excédent de	2 039 127.00 €
<i>et un solde de reste à réaliser, en dépense, de :</i>	<i>500 099.96 €</i>

SECTION D'EXPLOITATION :

Dépenses	6 744 854.07 €
Recettes	7 764 765.71 €
soit un excédent de	1 019 911.64 €

- **Dit** que les excédents 2017 seront utilisés, pour l'essentiel, à financer les investissements de l'exercice 2018, et notamment :

- *la mise en place d'infrastructures de pré-collecte pour un nouveau mode de collecte des déchets (une première opération test : bornes de collecte pour 1 100 000€, VRD pour 750 000€ et 1 véhicule pour 410 000€)*
- *la reconstruction de la déchèterie à Montignac*
- *les travaux de restructuration du siège social*

qui permettront de réduire le recours à l'emprunt.

- **Constate** les identités des valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat de fonctionnement et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits et aux débits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,

- **Vote** à l'unanimité, et **arrête** les résultats définitifs tels que désignés ci-dessus par scrutin public à main levée

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,
Pour copie conforme,
Marcillac St Quentin, le 24 février 2018



AR PREFECTURE

024-252402284-20180224-224022018-DE
Regu le 16/03/2018